

PROJET PEDAGOGIQUE



LES P'TITS TÊTARDS
ALSH basé à MARCILHAC 46160

Applicable au 1er Janvier 2026



Animatrice: Gaëlle LOPEZ

Animatrice et directrice : Siam LOUBAT



**[www.larouteducele.fr/
accueil-de-loisirs/](http://www.larouteducele.fr/accueil-de-loisirs/)**

2025

2026

L'ALSH Les p'tits têtards :

L'accueil de loisirs de la vallée du Célé, a déménagé dans les locaux de l'école de Marcihac, en septembre 2025.

Il fonctionne tous les mercredis de 7h30 à 18h30 en période scolaire, et accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Né en 2019 à Saint-Sulpice, il se distingue aujourd'hui par ses activités de découverte de la nature et son goût pour la coopération, qui lui ont valu son identité : Les p'tits têtards.



→ Les valeurs

« **L'Épanouissement de l'enfant** à travers l'aboutissement, le résultat d'une expérience positive, stimulante et enrichissante »

« **L'Autonomie** : permettre à tous et chacun d'être capable de faire des choix, de poser des actions et d'en assumer les conséquences. »

« **Le respect** : de soi (du rythme de l'enfant), des autres et de leurs différences, et de son environnement. »

« **La sécurité affective et morale** : chaque enfant doit être accueilli dans des conditions les garantissant. »



→ Les méthodes

- Solliciter la curiosité.
- Vivre des émotions.
- Privilégier le dialogue et l'écoute.
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation.
- Utiliser la vallée du Célé comme lieu d'apprentissage.

Les moyens alloués à la structure :

→ Humains :

Gaëlle LOPEZ animatrice, titulaire du BAFA, du PSC1 et inscrite dans la démarche d'obtenir le BAFD.

Siam LOUBAT directrice et animatrice, titulaire d'un UCC « direction d'un accueil collectif de mineurs », d'un BPJEPS « éducation à l'environnement vers un développement durable », d'un BPJEPS « activités de randonnées », du BAFA et du PSC1.

Isabelle ROQUES agent technique, cantinière de Marcilhac.

→ Pédagogiques :

L'équipe d'animation a à sa disposition le matériel pédagogique nécessaire à la proposition d'activités diverses. Pour des besoins spécifiques, l'organisateur de l'ALSH, le SIVU des écoles de la vallée du Célé ; pourra financer l'achat de fournitures.

Le développement des objectifs amène l'équipe d'animation à organiser des sorties.

Des intervenants spécifiques sont sollicités en fonction des thématiques abordées.

→ Matériels :

L'accueil de loisirs s'est installé à Marcilhac, dans les locaux de l'ancienne école.

Les repas se prennent en plein air, autant que possible les jours de beau temps et dans la salle de cantine les jours de pluie.

Les temps calmes des plus grands, ainsi que certaines activités, se déroulent dans la salle d'activité principale.

Le temps sieste des plus petits se dérouleront dans le dortoir.

L'accueil de loisirs dispose d'une grande cour arborée et d'un préau abritant le matériel de récréation.

Il se trouve à proximité du village et d'espaces naturels proche du Célé, dont les enfants pourront profiter.

Le parking se trouve autour de l'école.

→ Cantine :

L'accueil de loisirs se charge de l'organisation de la cantine les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Le Projet :

→ Finalité :

« Grandir en paix et en harmonie ».

→ Objectifs généraux et opérationnels

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Être à l'écoute pour développer la connaissance de soi et des autres.	• Identifier et exprimer ses émotions et ses besoins.
	• Faire des rencontres.
	• Se mettre à la place de l'autre.
Découvrir le pouvoir de la nature pour s'y sentir en sécurité.	• Utiliser les plantes sauvages de la vallée.
	• S'inspirer de la faune de la vallée du Célé.
	• Utiliser ses 5 sens.
Expérimenter la coopération pour trouver l'équilibre.	• Explorer la notion de responsabilité.
	• Réaliser un projet où chacun trouve sa place.
	• Expliquer ce qu'est : un préjugé, une discrimination et un stéréotype.

Déroulement d'une journée type :

7h30	Accueil	Jeux de construction, société, dessins, chansons...
9h30	Météo du matin	« Comment va le groupe ? Quel est le programme ? »
10h	Activité	Tous ensemble
11h30	Récréation	
12h	Pique nique	
13h	Récréation	
14h	Repos	Lecture et relaxation sieste pour les + petits
14h30	Activité (ou sieste pour les + petits)	
15h45	Retour en grand groupe	
16h	Goûter	
	Conseil des sages	« Mon meilleur moment / mon pire moment »
16h45	Récréation	Jeux de plein air, ballons, molki, slackline, seaux, pelles, etc...
17h30 - 18h30	Retour au calme Départ échelonné	Jeux de construction, société, dessins, chansons...

Stratégie d'organisation avec les enfants :

L'accueil de loisirs propose 1 thématique nouvelle chaque mois.

De cette façon, une évolution dans les séances est observable.

Chaque thème bénéficiera d'un nombre de séance aléatoire, qui variera en fonction du mois, ils seront orchestrés de la façon suivante :

Mois	Thème	Dates	Nbre de Séances
Septembre	Création artistique	✓ 10, 17, 24 septembre.	3
Octobre	Parcours	✓ 1, 8, 15 octobre.	3
Novembre	Les P'tits chefs	✓ 5, 12, 19, 26 novembre.	4
Décembre	Noël	✓ 3, 10, 17 décembre.	3
Janvier	Land'art	✓ 7, 14, 21, 28 janvier.	4
Février	Musique	✓ 4, 11, 18 février.	3
Mars	Poterie	✓ 11, 18, 25 mars	3
Avril	Jardin	✓ 1, 8, 14 avril.	3
Mai	Les P'tits scout	✓ 6, 13, 20, 27 mai.	4
Juin	Autour de l'eau	✓ 3, 10, 17, 24 juin.	4
Juillet	Fin	✓ 1 juillet	1



MÉTHODES PRIVILÉGIÉES :

→ Méthode de communication :

ÉCOUTE ACTIVE :

L'écoute active, c'est écouter pour comprendre ce que dit une personne, se concentrer sur les propos de cette personne plutôt que de réfléchir à la réponse.

Pour confirmer avoir compris, reformuler ensuite ce qui a été entendu. En fonction de la conversation, approfondir le sujet en posant une question spécifique et ouverte.

L'écoute active aide à avoir des conversations plus profondes et authentiques.

Conseils pour pratiquer l'écoute active :

- Poser des questions ouvertes pour en apprendre davantage.
- Reformuler et synthétiser ce que dit l'autre personne pour vérifier si ça a été bien compris.
- Adopter une écoute sans jugement en mettant de côté son point de vue.
- Faire preuve de patience en se concentrant sur l'autre personne, plutôt que sur ses propres pensées.
- Entretenir une communication non verbale positive (maintenir le contact visuel).
- Ne pas se laisser distraire et éviter de faire plusieurs choses à la fois.

LA COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV) :

Développée par Marshall B. Rosenberg, c'est une méthode visant à créer entre les êtres humains des relations fondées sur l'empathie, la compassion et la coopération harmonieuse (le respect de soi et des autres). Cette méthode est un outil de communication, qui peut servir à la résolution de conflits entre deux personnes ou au sein de groupes. Il suffit d'une seule personne qui la pratique pour pacifier les relations.

La CNV s'articule autour de 4 étapes réunies :

- Observation (O) : décrire la situation sans juger.
- Sentiment (S) : exprimer les sentiments et attitudes suscités dans une situation en employant le « je ».
- Besoin (B) : identifier et exprimer les besoins (un besoin insatisfait = émotion désagréable)
- Demande (D) : faire une demande respectant les critères suivants : réalisable, concrète, précise et formulée positivement. Si cela est possible, que l'action soit faisable dans l'instant présent.



→ Conseil des sages :

Pour bien vivre en groupe, des moments de régulations collectives sont nécessaires. Ils permettent à la fois :

- D'entendre les critiques constructives qui vont améliorer le vivre ensemble.
- De prendre des décisions collectives.
- D'apprendre à faire partie d'un groupe.
- De s'exprimer devant les autres.
- De prendre ses responsabilités, en pensant au groupe avant soi-même.

Une même forme de régulation permet de mieux se l'approprier.

Méthode employée aux P'tits têtards :

Le « conseil des sages », prévu à 15h30 est un moment de régulation collective établi dans un cadre très formel, avec des règles précises. Cela permet d'offrir un lieu protégé de querelles vaines et autres règlements de compte grâce aux règles de communication qui cadrent son déroulement. Les divergences d'opinions sont au contraire expliquées et réfléchies et servent la prise de décision finale acceptée par tous.

Ce cadre peut paraître rigide, enfermant, limitant l'expression. En réalité, il est au service d'une expression plus équitable : dans un cadre sécurisant et bienveillant, il est plus facile pour les personnes dominées de s'exprimer (plus jeunes, filles, plus timides, ...). Aussi, le cadre définit ce type d'expression : ce qui concerne le groupe, ce qui doit être débattu ou non, etc.

Le premier conseil est un conseil spécial où il faut avoir du temps pour poser le cadre, tout en gardant en tête que ça doit être un moment agréable (expliquer l'utilité, reprendre les participants de manière bienveillante s'ils sortent du cadre...).

Règles du conseil :

- Respect et écoute de la parole de chacun sans couper la parole.
- Le groupe est disposé en cercle pour que tout le monde puisse se voir.
- L'animatrice-teur répartit la parole.

Déroulement :

1. Ouverture du conseil par l'animatrice qui demande l'attention de chacun-e.
2. Règles du conseil par l'animatrice.
3. L'animatrice prend les inscriptions des personnes qui veulent s'exprimer dans les différentes rubriques : Infos et questions / Problématiques / Remerciements et félicitations.
4. Clôture des inscriptions.
5. L'animatrice donne la parole dans l'ordre des inscriptions.
6. L'animatrice rappelle les décisions du jour, qu'elle aura pris soin de noter dans le carnet de conseil.
7. Clôture du conseil.

Place de l'adulte :

Lors du conseil les adultes ne monopolisent pas la parole, c'est un outil pour les enfants. Le conseil est un espace où le rapport de domination entre enfant et adulte est réduit au minimum. Dans ce sens, l'équipe d'animation devra renvoyer au conseil les questions ou propositions qui sont de nature à intéresser le groupe ou à être débattu en collectif.

→ Activités adaptées aux tranches d'âges :

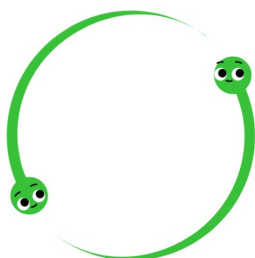
Tranches d'âges	De 4 ans à 5 ans	De 6 ans à 8 ans	De 9 ans à 12 ans
Caractéristiques dominantes pour et dans les activités.	- Jeux libres. - Activité pour l'activité. - Activité liée au mouvement corporel et manuel. - Démarrage des activités collectives. - Durée d'attention limitée. - Capable de savoir ce qu'ils veulent lorsqu'ils ont le choix.	- Vie intense dans tous les domaines. - Age de l'activité créatrice. - Besoin d'échanges avec les autres.	- Activité pour le plaisir de jouer. - Ensemble concevoir et réaliser une entreprise. - Goût pour les activités physiques. - Compétition, adresse... - Bonne intégration de la vie sociale. - Coopération.
Rôle de l'adulte.	- Respecter le rythme. - Proposer des activités courtes. - Les activités collectives ne peuvent se poursuivre longtemps. - Préparer la mise en place de l'activité de façon très précise pour ne pas perdre de temps. - Être très présent. - Permettre le choix pour des propositions. - Créer des aménagements en utilisation libres.	- Proposer des activités de libres choix et des activités organisées. - Proposer des jeux à règles simples. - Proposer des activités collectives.	- Proposer un grand nombre d'occasion d'expériences. - Varier et proposer des jeux de toutes sortes.
Possibilités d'activités.	- Création : modelage, peinture, dessins, découpages... - Coins d'activité. - Coins pour jouer à faire semblant. - Eveil corporel. - Jeux chantés, jeux dansés. - Histoires racontés. - Jeux sensoriels.	- Jeux à règles simples. - Activités musicales (chant, danse...). - Les collections. - Jeux sensoriels.	- Activité de découverte du milieu naturel. - Jeux à règles plus complexes, jeux d'équipe, de société. - Expression théâtrale et corporelle. - Activité scientifique, naturaliste.

→ Idées d'actions :

Objectifs opérationnels	Idées d'actions
Identifier et exprimer ses émotions et ses besoins.	Conseil des sages, météo, pomme/pierre.
	Lectures.
	Manipuler les puzzles à émotions.
	Jeu de l'oie du senti.
	Méditation et relaxation.
	Enveloppes à thème (gratitude, émotion, besoin, empathie)
Faire des rencontres.	Visite de la ferme.
	Création avec l'association Piment blanc.
	Dessinateur.
	Créateur de bijoux.
	Potière.
Se mettre à la place de l'autre.	Théâtre forum.
	Jeu d'écoute active.
	Le parcours des 3 singes.
	Présentation d'un objet personnel.
	Conseil des sages.
Utiliser les plantes sauvages de la vallée.	Mandala.
	Mobile.
	Vannerie.
	Peinture végétale.
	Cuisine (sirop, tisane, soupe d'ortie).
S'inspirer de la faune de la vallée du Célé.	Repérer les indices de présence et émettre des hypothèses.
	Mime des animaux sauvage.
	Jeux de figurines et leurs empreintes.
	Bacs sensoriel.
	Petite pêche au bord du céle.

→ Idées d'actions :

Objectifs opérationnels	Idées d'actions
Utiliser ses 5 sens.	Mon ami mon arbre
	Chenille coopérative.
	Carte sonore.
	Goûter les yeux bandés.
	Slackline
Explorer la notion de responsabilité.	L'appareil photo.
	La pieuvre géante.
	Parcours les yeux bandés (le long d'une corde).
	Le sculpteur et la statue.
Réaliser un projet ou chacun trouve sa place.	Construction de cabanes.
	Inventer un conte collectivement.
	Dessin mystère.
	Le parcours des 3 singes.
	Théâtre forum.
Expliquer ce qu'est : un préjugé, un stéréotype, une discrimination.	Dessiner c'est gagné.
	Le mur des insultes.
	Le bouche à oreille.
	Le cercle fermé.
	Le procès des sales bêtes.



Les règles de vie :

A lire, et à signer, avec l'enfant avant son premier jour aux P'tits têtards.

Mon environnement :

- Les téléphones / écrans restent à la maison.
- Je laisse mes friandises, à la maison.
- Je respecte le matériel. Je ne casse pas les jouets.
- En sortie, je ne grimpe pas sur les murets.
- Je remets les lieux en ordre, après mon passage.

Mon corps et ma santé :

- Je me protège du soleil : crème, casquette. Et de la pluie : bottes, k-way, parapluie.
- Je me lave les mains après chaque passage aux toilettes.
- Je retire mes chaussures, quand l'activité le permet, le reste du temps mes chaussures restent à mes pieds.
- Pour avoir le droit de me servir d'un opinel, je dois passer mon « permis couteau » et je dois respecter les règles du permis.

Mon entourage :

- Je respecte le silence pendant les temps calmes / siestes.
- Pendant le conseil des sages, je prends la parole sans la couper à quelqu'un d'autre.
- Je n'ai pas le droit de taper, de bousculer, de me bagarrer. Je n'ai pas le droit de faire du mal aux autres, ni à moi-même.
- Je n'ai pas le droit d'insulter ou de dire des gros mots.

Ces règles sont non exhaustives. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des temps d'échanges prévus entre enfants et animatrices.

Un non-respect de ces règles entraînera une sanction.



Répartition des temps de travail :

Journée type	Gaëlle	Siam
7h30		ACCUEIL
9h	Animation	
12h	Repas avec les enfants	
13h	Temps calme	Sieste pour les plus petits.
14h	Animation	
15h30	Animation	
16h	Goûter	
16h30	Animation	
17h30	Retour au calme DÉPART	
18h30 / 19h30	MÉNAGE	

Et inversement les semaines paires.

L'évaluation :

L'évaluation des objectifs fixés est l'occasion de se questionner et de réajuster au besoin les pratiques de l'équipe d'animation. Chaque objectif est évalué à l'aide d'outils permettant de vérifier l'atteinte partielle ou totale de ceux-ci.

Quoi	Par qui	Comment	Quand
Équipe pédagogique	Équipe pédagogique	Réunion d'équipe.	Trimestriellement.
		Bilan d'équipe.	Fin d'année.
Enfants (satisfaction, comportement à risques, dynamique de groupe, etc.)	Équipe pédagogique	Observation. Communication.	Quotidiennement.
	Enfants	« Comment-vas-tu ? »	Quotidiennement.
Ensemble de l'année	Enfants	Observation. « Météo ».	Quotidiennement.
	Familles	Questionnaire en ligne.	Fin d'année.
Projet pédagogique (moyens, objectifs, résultats).	Équipe pédagogique	Bilan	Fin d'année.

La communication aux parents :



Site : www.larouteducele.fr/accueil-de-loisirs/

mail : alsh-lesptitstetards@outlook.fr

Tel : Lundi de 9h à 12h : 06 44 03 02 54.



www.instagram.com/accueil_de_loisirs_46160/.

www.facebook.com/Les-ptits-t%C3%Aatards-112161488203220.

